

HORATIUS COCLÈS À TRAVERS LES MANUELS DE LATIN, DU XVIII^e AU XX^e SIÈCLE

par Monique BOUQUET

Le choix du personnage, illustre par l'exploit qu'il accomplit au début de la République romaine, pourrait témoigner d'une volonté de rappeler combien le concept de héros est significatif de l'esprit romain et de souligner l'« historicisation » d'un mythe par la tradition et la littérature latines. Tel n'est pas notre objet. Nous voulons ici mettre en évidence, par le biais de Coclès, la continuation dans nos manuels scolaires d'une tradition pédagogique orientée vers l'exemplarité morale, et portée par des textes écrits dans un latin moderne fort différent de la langue des textes sources. Nous souhaitons exposer un processus de dénaturation de la pensée romaine, dénaturation qui pouvait se comprendre dans le contexte pédagogique des siècles passés, mais qui ne se justifie plus dans la perspective actuelle de formation des élèves. Ceux-ci sont en effet aujourd'hui appelés à lire du latin, et non plus à composer en latin ; ils doivent donc seulement être initiés aux grands traits d'une civilisation dont ils mesurent la distance par rapport à la nôtre.

1. Horatius Coclès, le mythe et l'histoire romaine

Avant de suivre Coclès et son exploit à travers les manuels qui ont fait fortune au cours des trois derniers siècles, il est bon de rappeler le statut du personnage dans la littérature latine et le sens de son « histoire », tel que l'a restitué Georges Dumézil. Lorsqu'on évoque le personnage d'Horatius Coclès, on pense principalement à Tite-Live. C'est lui, en effet, qui, le premier, à l'époque d'Auguste, a inscrit « historiquement » l'exploit qu'aurait accompli Coclès, au début de la République, et qui a proposé une *fabula*, une mise en récit, riche d'enseignement sur la constitution de l'histoire romaine, à partir de ce qui n'était que *fama*, que bruit répandu. Alors que les Étrusques, sous la conduite de leur roi Porsenna, envahissent Rome pour rétablir sur le trône les Tarquins récemment expulsés, alors que la panique et le désordre font refluer les Romains vers la citadelle par le seul pont qui autorise le franchissement du Tibre, Horatius Coclès retient seul les

ennemis, et par la seule puissance de son regard menaçant. Les Romains ont le temps de briser le pont, interdisant ainsi à l'ennemi l'entrée dans Rome, et Horatius se jette alors dans le Tibre pour rejoindre les siens.

L'issue de l'exploit varie d'un auteur à l'autre, en fonction du but recherché. Tite-Live raconte qu'Horatius après avoir prié Tiberinus gagne l'autre rive à la nage, sans recevoir la moindre blessure. Les historiens grecs au contraire s'accordent pour affirmer que le héros a été blessé. Selon Polybe ce serait au cours du combat ; selon d'autres pendant la traversée du Tibre, où il aurait été atteint par un trait à la cuisse (Denys d'Halicarnasse), ou aux jambes (Appien), ce qui l'aurait rendu boiteux (Plutarque (1)). Tandis que l'historien latin lui attribue, après son acte d'héroïsme, une vie entourée d'honneurs, Polybe, seul parmi les écrivains grecs, le fait mourir « volontairement » par noyade, *kata proairesin metèllaxe ton bion*.

De telles divergences concernant la fin de l'histoire suffiraient à faire douter de son authenticité. Elles conduisent à s'interroger sur sa signification, visiblement différente suivant que l'auteur est un Grec ou un Romain. Tout aussi instructive est la comparaison entre le récit de Tite-Live et celui qui est reproduit dans d'autres versions « romaines » de l'événement. Le récit se réduit, conformément à la perspective de chaque auteur. Ainsi, Valère Maxime, ne le retenant qu'à titre d'exemple de la *fortitudo* et non comme un épisode de l'histoire romaine, lui accorde une place moindre qu'à l'analyse à laquelle il donne lieu. Les deux abrégiateurs de Valère Maxime, Julius Paris et Nepotianus, se contentent de citer son exemple au milieu d'autres illustrations de la *fortitudo*. Et lorsque Servius évoque l'exploit dans son commentaire du vers 646 du chant VIII de l'*Énéide*, il ne lui accorde plus aucun sens historique ou politique, et il prolonge le côté anecdotique de l'exploit par un bon mot du héros.

Nous avons là divers raccourcis du texte livien, si toutefois celui-ci doit être considéré comme le texte originel dans la littérature latine, mais ces différentes réécritures sont pratiquées dans une langue qui, même si elle a évolué avec le temps, reste la même langue que celle de Tite-Live. Ces versions postérieures auraient peut-être pu (et pourraient d'ailleurs encore) contribuer à faciliter l'accès au texte fondateur. Constatons que ces textes n'ont jamais été exploités à cet usage par la tradition scolaire. Sans doute les a-t-on jugés, en dépit de leur ca-

(1) Polybe, *Histoire*, VI, 55 ; Denys d'Halicarnasse, *Histoire*, E, XXIII ; Appien, *Histoire romaine*, la Royauté ; Plutarque, *Publicola*, XVI.

ractère moins « littéraire » que le texte de Tite-Live, inaptes à se prêter aux études grammaticales qui se sont imposées dans les collèges de l'Ancien Régime. C'est un autre « raccourci », écrit en « latin moderne », qui a traversé les trois derniers siècles d'enseignement du latin dans les collèges, et qui, en dépit de l'interprétation décisive que Georges Dumézil a donnée de l'exploit de Coclès, est toujours présent dans les actuels manuels scolaires de latin. On estime en effet qu'il est à la portée des élèves, tandis que la démonstration de l'historicisation d'un mythe les dépasserait.

Horatius tiendrait son surnom *Coclès* de la perte d'un œil. Parmi les écrivains grecs qui s'intéressent à l'histoire romaine et signalent l'exploit historicisé (1), deux seulement s'attachent à en donner une justification (2). Tite-Live ne se préoccupe pas du sens possible de ce *cognomen* qui, pour lui, fait partie intégrante de la tradition romaine. Et il n'hésite pas à prêter à son soldat deux yeux menaçants, (*circumferens truces minaciter oculos*, « promenant alors des regards terribles et menaçants » (3)), dont le regard circulaire terrorise les ennemis. Car ses lecteurs, les destinataires immédiats du *Ab urbe condita*, s'ils savent bien qu'Horatius Coclès est borgne, sont également persuadés que l'œil qu'il a perdu puis intériorisé est celui de la sagesse, et que c'est cet œil qui assure la domination « magique » du Romain sur les ennemis : il symbolise la souveraineté magique de Rome nécessairement assortie d'une souveraineté juridique incarnée dans la personne d'un autre héros, Mucius Scaevola. Le borgne et le manchot appartiennent, selon Dumézil (4), à un fonds mythique relatif auquel ont puisé les Romains : Coclès et Scaevola romanisent deux concepts allégoriques d'une *fortitudo* exceptionnelle, d'une *fides* essentielle, qui fondent la puissance de la République romaine. Les deux héros font partie de la *memoria* romaine, elle-même héritée d'une source plus lointaine, livrée par la tradition. Ils sont présents dans toute la culture romaine, comme

(1) À noter que Dion Cassius ne retient pas l'épisode.

(2) Denys d'Halicarnasse précise qu'il a perdu un œil dans un combat précédent ; Plutarque ajoute à cette version celle proposée par « d'autres auteurs » : une malformation physique fait du soldat un « cyclope », dénomination que la prononciation a altérée en « Coclès ».

(3) Les traductions des passages latins sont empruntées, pour Tite-Live, à l'édition des Belles-lettres (trad. Gaston Baillet), pour Lhomond, à la traduction scolaire publiée en 1810 par E.-L. Frémont et rééditée pendant tout le XIX^e siècle.

(4) G. Dumézil, « Mitra-Varuna » in *Essai sur deux représentations indo-européennes de la souveraineté*, ch. IX, P.U.F., 1940.

l'attestent des récits (1), des citations (2), des statues (3) ou des références (4) : on se conduit *more Coclitis*, à la façon d'un Coclès. Et quelles que soient les formes qu'ils revêtent, ils sont des *uiri illustres* dont la fonction fondamentale est de symboliser la souveraineté de Rome.

Pour Tite-Live, les deux qualités de *fortitudo* et de *fides* sont nécessairement conjointes. Son objet n'est nullement d'illustrer les vertus romaines par des *exempla* comme le fait Valère Maxime, mais de rappeler les deux principes fondamentaux et indissociables de la toute-puissance romaine (5). Puisque nos manuels se réclament de Tite-Live, on serait alors en droit d'attendre d'eux qu'ils nous restituent le récit livien dans sa spécificité linguistique, littéraire et symbolique. Or, à partir de la fin du XVII^e siècle se multiplient des « versions » de Coclès qui se prétendent de source livienne mais en transforment et la lettre et l'esprit. L'analyse de deux ouvrages fondamentaux de notre enseignement classique du latin, le *Selectae* d'Heuzet et le *De viris illustribus* de Lhomond, qui servent de modèles ou d'hypertextes aux manuels d'aujourd'hui, permet de comprendre comment les textes sources ont été vidés de leur signification pour servir une pédagogie prioritairement soucieuse de formation morale, et comment ils ont été traduits dans un latin moderne, défini non plus par un usage contemporain mais par une norme reconstruite *a posteriori* par des grammairiens. Ce sont des textes obtenus par ces réécritures qui entendaient faire découvrir aux élèves l'histoire de Rome, tout en assurant l'apprentissage linguistique nécessaire aux exercices de composition en latin et de traduction en français (cette traduction étant elle-même souvent prétexte à une rétroversion).

(1) Horatius Coclès, associé ou non à Scaevola, fait l'objet de citations ou de récits à des fins didactiques (Frontin, *Strategemata*, II, 13 ; Ampelius, *Liber memorialis*, XX, 4), philosophiques (Cicéron, *De legibus*, II, 10 ; *Paradoxa stoicorum*, I, 12 ; Sénèque, *Epistulae morales ad Lucilium*, 120), historico-morales (Tite-Live, *Ab urbe condita*, II, 11 ; Valère Maxime, *Facta dictaque mirabilia*, III, 2 ; Florus, *Epitome de Tito Livio bellorum omnium annorum DCC*).

(2) Les poètes également le citent au milieu des grands noms Romains, lui conférant un statut d'homme illustre (Virgile, *Aeneis*, VIII, 650 ; Properce, *Elegiae*, II, 11, v. 63 ; Manilius, *Astronomica*, I, v. 781 ; Sirius, *Punaisa*, X, v. 484 ; Juvénal, *Saturae* VIII, v. 254).

(3) À deux reprises, Pline, dans son *Historia naturalis* (XXXIV, 12 et 29), fait allusion à la statue dédiée à Horatius et qui selon Aulu-Gelle fut frappée de la foudre (*Atticae noctes*, IV, 5).

(4) Horatius est cité à titre de référence « héroïque » chez Velleius Paterculus (II, 6) ou encore chez Valère Maxime (*Facta dictaque mirabilia*, IV, 7).

(5) Les historiens grecs quant à eux les traitent isolément ou n'en traitent qu'un, négligeant ou ignorant la signification de la tradition romaine.

Les exercices qui prévalaient au XVIII^e siècle ont disparu de la pratique pédagogique actuelle. Mais le texte latin nous a été conservé dans sa facture « moderne ». C'est dire qu'il a gardé son statut de « prétexte ». Les *excerpta* proposés aujourd'hui aux élèves sont toujours décontextualisés pour être recontextualisés selon les besoins du moment : l'enlèvement d'Europe devient un « *Jeunes filles, n'allez pas à la plage !* ». Ils répondent donc à une vision restrictive et déformante de l'Antiquité, d'une antiquité artificielle, habillée de mots latins dont le choix, la disposition, le rythme n'ont plus rien de commun avec le latin classique.

Il est donc légitime de s'interroger sur les raisons pour lesquelles Horatius Coclès a perdu son identité et son sens, pour devenir dans les collèges le héros de récits anecdotiques de bande dessinée, un héros au demeurant bien pâle en regard de nos héros modernes. L'histoire de notre enseignement classique permet d'apporter une réponse. On distinguera deux étapes dans ce processus. Au début du XVIII^e siècle, on assiste à l'adoption, dans les petites classes, de la formule du texte « adapté ». La fin du même siècle amène la généralisation du texte « fabriqué » (1), qui supprime largement le premier (2). Dans les deux cas, il faut admettre que l'innovation s'est opérée à la fois avec l'accord des autorités universitaires et à la satisfaction des maîtres. La tradition scolaire a ensuite conservé les deux types de textes, malgré des protestations récurrentes, dont celles de Jules Simon, apparemment plus soucieux de former de vrais latinistes (3). Quant aux textes authentiques, ils ont été réservés à des latinistes confirmés. À l'heure actuelle, la pédagogie du latin intéresse peu l'université, et les enseignants de latin en sont toujours à ignorer l'interprétation dumézilienne de Coclès. C'est l'anecdote morale revue et corrigée par Lho-

(1) Nous entendons par textes adaptés et fabriqués ceux qui se réclament d'un texte authentique et s'y substituent selon une composition en latin moderne.

(2) Cf. A. Chervel, *Les Auteurs français, latins et grecs, au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*, INRP, 1986. Les programmes réunis dans cet ouvrage font apparaître que le *De viris*, recueil de textes fabriqués, conçu pour les classes élémentaires est très vite utilisé en sixième puis, à partir de 1890, en cinquième, tandis que le *Selectae*, recueil de textes adaptés, est utilisé en « parties » de la sixième à la quatrième pour se maintenir en cinquième à partir de 1895 sous forme simplifiée, proche de la fabrication.

(3) *Circulaire du 13 décembre 1872*, relative au maintien provisoire de l'usage des *excerpta* pour l'enseignement classique dans les lycées.

mond (1) qui triomphe. Bien plus, le texte « fabriqué » (au XVIII^e siècle) n'est pas loin de passer pour le texte authentique.

2. Le *Selectae* d'Heuzet

En 1727 paraît un recueil de morceaux choisis voué à un brillant avenir, le *Selectae* d'Heuzet. Il est composé d'extraits, souvent de courte dimension, mis bout à bout, et destinés à illustrer un thème général. Le récit d'Horatius Coclès appartient à la quatrième partie du recueil, intitulée « *De fortitudine* ». Plus proche de Valère Maxime, qu'il ne cite d'ailleurs pas comme référence, Heuzet choisit cet *exemplum* à valeur édifiante, en le dissociant du récit de Mucius Scaevola qui lui est en réalité complémentaire dans l'œuvre de Tite-Live. La fonction d'exemplarité du héros est renforcée par un « paratexte » initial emprunté au *De officiis* de Cicéron : une introduction justifiée par la nécessité de « mêler les préceptes avec les exemples, selon que l'a fait Cicéron, afin d'éclaircir, de fixer et d'embellir les uns par les autres » (2). Mais, si l'*exemplum* est référencé « Tite-Live, II, 9-10 », il n'en est pas moins une réécriture dont nous allons examiner et étudier les caractéristiques (3). Elles consistent essentiellement en tronçatures partielles ou totales, en rédactions modifiées et en ajouts jugés pédagogiquement nécessaires. On se contentera ici de quelques exemples.

D'abord quelques-unes des suppressions. Heuzet élimine par exemple l'expression livienne *ipso miraculo audaciae obstupescit hostes* (« ce prodige d'audace frappa l'ennemi de stupeur », l. 11-12). Il s'agit pourtant d'une considération essentielle à l'exploit dans ce qu'il a de magique, de « miraculeux » : c'est toute la signification symbolique du texte qui en est affectée. Si cette tronçature partielle ne gêne en rien l'articulation logique de la narration, elle fausse totalement la fonction du récit. Plus important en longueur est la suppression des propos d'Horatius Coclès rapportés en style indirect par Tite-Live, et par les-

(1) Le plus récent manuel présente en effet Lhomond comme un auteur original et propose la lecture de l'histoire de Romulus et Rémus, dans une version fabriquée au XVIII^e siècle, sans faire la moindre allusion aux textes de Tite-Live, à ceux des abrégiateurs et commentateurs, écrits en langue latine, et à toutes les découvertes réalisées à propos de la fondation de Rome tant sur le plan archéologique que linguistique. Et les enfants de 1997 croient toujours à l'existence réelle de deux frères allaités par une louve pour laquelle ils doivent dire quelle représentation est « la plus proche de la vie », entre celle du musée des Conservateurs de Rome et celle du musée romain d'Avenches.

(2) Heuzet, *Selectae e profanis scriptoribus historiae*, préface, p. 9 (édition de 1874, par Le Rond et Triaire).

(3) Cf. Documents annexes, texte n° 2.

quels il atteste en direction des dieux et des hommes de sa *fortitudo* (l. 7-10) : cette suppression du discours indirect au profit d'un résumé narratif inexpressif laisse entendre que la *narratio* n'a pas besoin de la *concio* (1).

L'adaptation du texte originel procède également par le raccourcissement de phrases complexes. Ainsi, aux lignes 14-15, Heuzet supprime deux ablatifs absolus. Le premier, *exigua parte pontis relictâ*, (« quand il ne resta du pont qu'un étroit passage »), est certes conforme à la règle donnée par les grammaires (un sujet à l'ablatif, un participe à l'ablatif), mais il est cependant écarté, sans doute parce que son sort est lié à celui de l'ablatif absolu suivant, *reuocantibus qui rescindebant* (« ... et que ceux qui le coupaient le rappelèrent »), dont le sujet n'est pas exprimé à l'ablatif (la relative sujet dans le texte latin n'est pas conforme à la norme des grammaires, qui exigent l'expression du sujet). Vraisemblablement, c'est moins la complexité de ce double ablatif absolu que la transgression de la norme définie dans les grammaires qui explique cette suppression. En effet, chez Heuzet, prédomine le souci pédagogique d'une langue normée que les élèves doivent retrouver dans les textes qu'on leur propose après l'avoir étudiée dans leur syntaxe. Cette syntaxe elle-même a été constituée de façon qu'apparaisse essentiellement la règle communément admise et adaptée au raisonnement de l'élève. Ainsi, la spécificité de la langue de Tite-Live est éliminée dès lors qu'elle ne répond pas au schéma en vigueur dans les manuels de grammaire ou dans l'enseignement du régent.

C'est cette même préoccupation pédagogique qui explique les transformations opérées sur l'ordre des mots. La dernière phrase du texte d'Heuzet, qui reprend presque intégralement la conclusion de Tite-Live, range cependant les mots dans un ordre différent. Le sujet, qui, dans le texte source, était noyé au milieu de compléments (*pro domesticis copiis unusquisque ei aliquid... contulit*, « chaque citoyen, selon ses ressources, préleva sur ses vivres pour le lui donner »), est ici posé à la première place : *quisque pro domesticis copiis aliquid ei contulit*. Le verbe *contulit*, qui était fortement éloigné de ce sujet puisqu'il était rejeté en fin de phrase, est ici rapproché. Dans ce nouvel agence-

(1) Jules Simon dénoncera plus tard cette trahison de l'écriture historique, réalisée dès le XVIII^e siècle dans la distinction d'ouvrages de *narrationes* d'un côté, de *conciones* de l'autre, comme si « le discours pouvait être détaché de la narration, comme si le récit historique ne consistait qu'en tableaux d'histoire » (*Circulaire du 13 décembre 1872*, déjà citée).

ment, aucun souci de respecter l'écriture de l'auteur latin, son *ordo*, sa *iunctura*, son *numerus* (1) ; aucun souci non plus de respecter le choix qu'il avait fait de la clause. La seule préoccupation, c'est de rétablir un ordre dit « naturel », celui qui est dicté par la logique de la pensée, dont la langue française est, si l'on en croit les théoriciens de la langue de l'époque, une parfaite illustration : l'abbé Girard, par exemple, propose une typologie des langues distinguant les langues « analogues » (dont le français) qui respectent l'ordre naturel de la pensée tandis que les langues « transpositives » (dont le latin) suivent une marche libre, sans dépendre de cet ordre naturel (2). Sans ramener totalement le texte latin à la norme des langues « analogues », on lui fait subir des transgressions qui l'en rapprochent.

C'est le même esprit de restauration d'une langue jugée outrageusement « transpositive » et elliptique en une langue logique et épousant le naturel de la pensée qui anime Heuzet lorsqu'il ajoute des termes qui « auraient glissé », tel *annonae* qui complète *inopia* (l. 26), *eorum* qui complète *aciem* (l. 18) ou *impetum* (l. 22) ou encore lorsqu'il substitue à un pronom le nom qu'il remplace : *cum Horatio* au lieu de *cum eo* (l. 20). Les autres ajouts sont également dictés par ce même souci d'une maîtrise de la grammaire latine normalisée ; ainsi l'ablatif absolu *duce Porsenna*, le renforcement *Tiberi amne* sont-ils des applications parfaites de structures considérées comme exemplaires de la *latinitas*, et enseignées à ce titre aux élèves.

Le texte d'Heuzet illustre donc bien les préoccupations de l'époque : donner aux élèves les règles de la *latinitas* qu'ils auront à observer dans leurs compositions latines, faciliter la lecture qui les y prépare en aplanissant les obstacles définis comme tels dès lors que la langue latine s'éloigne à l'excès de la langue maternelle. Il n'est nullement question de respecter la spécificité linguistique du texte originel, comme il n'est nullement question de préserver le sens mythique qui est le sien. La récupération idéologique du récit devenu constitutif de la formation morale de l'élève, la récupération linguistique de ce même récit au profit d'un latin normé par des syntaxes qu'influence fortement la réflexion sur les langues analogues et transpositives entraînent l'une

(1) Quintilien commente, dans son *Institutio oratoria*, la théorie de Cicéron sur l'arrangement des mots et écrit dans le livre IX, au chapitre 4 : *In omni porro compositione tria sunt genera necessaria : ordo, iunctura, numerus*, « Dans tout arrangement, il y a nécessairement trois considérations : l'ordre, l'assemblage, le rythme. »

(2) *Les vrais principes de la langue française ou la parole réduite en méthode conformément aux lois de l'usage*, Paris, 1747.

et l'autre une profonde altération du texte latin. La préface d'Heuzet affiche clairement ces principes d'une double formation morale et linguistique : le pédagogue, en effet, se propose de produire « un petit ouvrage facile à entendre et utile pour les mœurs », dans lequel « la majesté et les ornements » (c'est-à-dire la littérature) intéressent moins que les « leçons », et dont le texte subit donc les atteintes suivantes : « retranchements des pensées obscures ou trop subtiles » (serait-ce le cas du *miraculum* ?), « raccourci des phrases longues », agencement des mots « dans un ordre plus naturel » par souci « de netteté et d'harmonie » (1).

Les nouveaux traités appelés à régir le fonctionnement pédagogique des collèges tiennent compte d'un nouvel état d'esprit qui reconnaît une place grandissante à la langue française. Du côté jésuite, si Jouvancy, dans sa *Ratio discendi et docendi*, n'accorde, officiellement, qu'une place réduite à l'usage de la langue maternelle, il n'en reste pas moins que, quand on lit les exemples de *praelectio* qu'il fournit, l'usage de la langue vernaculaire est très souvent recommandé notamment dans les basses classes. Pour l'Université, Rollin, qui affiche ouvertement son adhésion aux idées novatrices, recommande dans son *Traité des études* (1726) un bon nombre de pratiques nouvelles. C'est lui qui passe commande à Heuzet de ce *Selectae*, paru l'année suivante, et dont nous venons de voir que le texte relatif à Horatius Coclès s'inscrit bien dans cette modernisation pédagogique. Et c'est en conformité avec la nouvelle pratique éducative qu'Heuzet adapte le texte latin sans grand souci de privilégier la spécificité et l'authenticité de la source. La méthode des morceaux choisis, les *excerpta* (2), adaptés, et, si besoin est, expurgés, apparaît comme le nouveau fer de lance des études de latin. Elle présente l'avantage de se prêter facilement à la fois à la poursuite des objectifs moraux assignés à l'enseignement, et à l'apprentissage linguistique contrôlé dans les compositions.

L'ouvrage d'Heuzet obtient un vif succès, à l'école et hors de l'école, en France et à l'étranger (3), mais il n'est pas épargné par la

(1) Heuzet, préface, édition citée, p. 5.

(2) Jusque-là, les *excerpta* désignaient plutôt des morceaux choisis de textes authentiques, se différenciant des textes fabriqués qui ne se réclamaient pas d'une source authentique.

(3) Rollin lui-même, dans une seconde édition de son traité, confirme ce succès, même auprès de *personnes très habiles qui avouent que la lecture de ce petit livre leur a causé un très grand plaisir* (édition de 1740). Dans le même temps, l'ouvrage passe en Allemagne et en Angleterre : ici, il est proposé tel quel ; mais là, le texte original est scrupuleusement rétabli, ce qui prouve que le débat sur le texte, adapté ou authentique, dépasse les limites du territoire français.

critique. Il y a d'une part la critique nuancée, comme celle de son traducteur Simon, qui, après avoir reconnu les mérites de l'ouvrage, souligne les problèmes de traduction qu'il soulève : « J'aimerais mieux traduire certains morceaux choisis de Tite-Live et de Cicéron, où je pourrais donner champ libre à mes expressions et au feu de mon imagination, que ces lambeaux de morale secs et ingrats dont ce petit recueil est rempli » (1). La critique est beaucoup plus sévère de la part d'un autre professeur, Gaullier, qui par delà le petit ouvrage d'Heuzet s'en prend en fait ouvertement à son inspirateur Rollin (2) : « Des extraits où les textes originaux sont abrégés, dérangés, changés, affaiblis, altérés, ne peuvent former à la pureté et à l'élégance du latin ». La querelle, sur laquelle nous ne nous appesantirons pas ici, montre que, dès le XVIII^e siècle, le débat est déjà très vif entre les défenseurs du texte authentique et ceux du texte revu et corrigé.

La réécriture des textes latins par Heuzet ne reflète qu'une première étape dans la large discussion qui s'instaure au cours du XVIII^e siècle sur le texte latin, sur la langue latine et sur la typologie des langues. Le débat s'élargit bientôt avec l'entrée en lice du concept de « construction », dont Dumarsais donnera une présentation détaillée dans un article célèbre rédigé pour l'*Encyclopédie* : la construction, c'est l'ordre des mots dans l'usage linguistique, et, suivant les langues, elle est naturelle (c'est le cas du français), ou elle ne l'est pas. Pour comprendre le latin, il faut « faire la construction », c'est-à-dire rétablir l'ordre naturel. De là à modifier les textes latins proposés aux débutants, il n'y avait qu'un pas : les textes latins vont subir de nouveau aplatissement et défiguration. On comprend l'animosité des partisans du texte authentique, qui vont définir la construction comme destruction (3).

3. Le *De viris illustribus* de Lhomond

Au terme d'une longue évolution des méthodes de réécriture du texte latin, on trouve le fameux *De viris illustribus* (4) que propose l'abbé Lhomond en 1779, et qui supplante assez vite dans les petites classes le *Selectae* jugé trop difficile. Le seul souci de Lhomond est de

(1) *Traduction du Selectae*, assortie de *Notes morales et historiques* (1752).

(2) Denis Gaullier, *Térence, Cicéron et Salluste justifiés contre la censure de Rollin*, Paris, 1728.

(3) Aux côtés de Bateux, l'abbé Pluche dans sa *Mécanique des langues* et dans une lettre insérée au *Spectacle de la nature* combat cette construction qui aboutit à « quelque chose qui ressemble à une orange qui a passé par une analyse chimique. L'esprit n'y est plus. Après l'opération, il ne reste ni orange ni latin ».

(4) *De viris illustribus urbis Romae, a Romulo ad Augustum, ad usum sextae scholae*, autore C.F. Lhomond, Lutetiae Parisiorum, P.-M. Nyon, 1779, 240 p.

nature pédagogique. La classe de sixième, explique-t-il dans sa préface, manque d'auteurs latins dans la mesure où les *excerpta* en usage ne conviennent pas à l'esprit des jeunes enfants. Comment traite-t-il, à son tour, le récit d'Horatius Coclès, qui a évidemment sa place au nombre des « hommes illustres » de la ville de Rome ?

Le souci primordial de Lhomond est la motivation des enfants. « Il faut aux enfants des faits et des faits qui les intéressent : l'Histoire Romaine est une source riche et féconde où l'on peut puiser à discrétion » (1). Ainsi, le pédagogue puise chez Tite-Live, Valère Maxime, Florus et, comme il le dit lui-même, il se comporte en « compilateur » qui trouve dans des sources diverses « et le fond des choses et la propriété des expressions ». Comme chez Heuzet, on retrouve chez lui le double souci du « fait », de l'anecdote et, d'autre part, de la « langue », de la norme. Les textes du recueil illustrent bien ces deux préoccupations et les détails fournis par la préface nous permettent d'affirmer la priorité accordée à la langue.

Lhomond fait donc œuvre de didacticien soucieux de mettre en interaction les « apprenants », l'objet de l'apprentissage, les objectifs, les médiateurs (à savoir les maîtres qui ont à « juger du plan et de l'exécution »). Avec le *De viris*, le texte ancien est soumis à une transformation qui l'apparente à un résumé. L'histoire romaine est réduite à sa partie strictement narrative ; plus encore, la narration elle-même est amputée des descriptions jugées ennuyeuses. Le résumé est « concocqué » à partir de plusieurs sources, latines de préférence, et Lhomond ne s'intéresse qu'aux faits exemplaires, « aux traits de valeur, de clémence, de désintéressement, de grandeur d'âme, de bienfaisance qui sont beaucoup plus propres à piquer la curiosité des enfants et à former leurs mœurs ». En outre, comme il est pratiqué par « une nourrice attentive à écarter de la route tous les obstacles » susceptibles d'arrêter les enfants, il exige une transformation presque systématique de la langue. « J'ai donc été obligé, poursuit Lhomond, de couper les phrases trop longues, de déranger un peu l'ordre des mots latins, quand il s'éloignait trop de la marche de notre langue » (2).

Lhomond estime effectivement que la spécificité de l'écriture, ce qu'il nomme le « style », importe peu, pourvu que le latin reste « pur ». Mais qu'est-ce que la pureté du latin ? Pour Lhomond, de toute évidence, le pur latin, c'est le latin des grammaires, et en particulier de la sienne, parue en 1779. C'est à partir de sa grammaire qu'il recompose

(1) Préface du *De viris illustribus*, édition de 1779.

(2) Toutes ces citations sont extraites de la préface du *De viris*.

le texte latin avec comme objectif d'enseigner la « manière de rendre en latin les gallicismes qui se rencontrent le plus fréquemment ». Dès lors, le texte soumis à la lecture des élèves n'est plus, comme chez Heuzet, du Tite-Live « cicéronisé » et mis en conformité avec les grammaires d'une langue classique considérée comme pure, c'est du Tite-Live linguistiquement « lhomondisé ».

La première phrase du texte de Lhomond suffit à illustrer le nouveau mode de réécriture qu'il pratique (1) : « *Porsenna, rex* (n° 172, accord de deux noms (2)) *Etruscorum* (n° 174, régime des noms), *ad restituendum Tarquinius* (n° 78 ou n° 176 : les gérondifs gouvernent le même cas que les verbes d'où ils viennent (3)) *cum infesto exercitu* (n° 111, prépositions qui gouvernent l'ablatif, et n° 178, accord de l'adjectif avec le nom) *Romam* (n° 346 : on sous-entend la préposition quand c'est un nom propre de ville) *venit* (n° 64, quatrième conjugaison active) (4) ». Tout le texte n'est, à le prendre pièce par pièce, qu'application d'une ou de plusieurs règles inscrites dans les *Éléments de la grammaire latine*. Cette finalité qui préside à la composition du *De viris* explique l'énorme distance linguistique qui le sépare des textes authentiques et exige donc un choix très restreint dans les constituants du récit.

Dans son principe, la réécriture de Lhomond n'est guère différente de celle d'Heuzet pour ce qui concerne le choix des « faits » accomplis par Horatius. Comme Heuzet, il supprime toute la partie rapportée en style indirect ; mais il élimine également la séquence qui narre le combat de Coclès, d'abord en compagnie de ses deux comparses, puis demeuré seul sur le pont, pour ne retenir que la partie de l'action qui est absolument nécessaire à son récit. En dix mots, *et aciem hostium solus sustinuit donec pons a tergo interrumperetur* (« et lui seul soutint le choc des ennemis jusqu'à ce qu'on eût coupé le pont derrière lui »), il résume ainsi une vingtaine de lignes. On se rapproche certes ici du texte de Valère Maxime (5), qui a opéré une réduction analogue, et qui figure parmi les sources de Lhomond. Mais, nous l'avons vu, l'auteur

(1) Cf. Documents annexes, texte n° 3.

(2) Les premières éditions des *Éléments de la grammaire latine* de Lhomond ne numérotent pas les différents articles de grammaire qui y sont traités. Cette pratique n'a cours qu'au XIX^e siècle. On utilise ici l'édition Delalain de 1883.

(3) Lhomond n'évoque la possible substitution du « participe en *dus* » que pour le génitif.

(4) « Porsenna, roi des Étrusques, marcha vers Rome avec une armée ennemie, pour rétablir les Tarquins ».

(5) *Op. cit.*, III, 2 *totumque hostium agmen, donec post tergum suum pons abrumperetur*.

des *Facta dictaque* n'entend pas, lui, raconter l'histoire romaine ; ce n'est pas à une narration qu'il procède : c'est pour définir la *fortitudo* qu'il réorganise les éléments de l'exploit.

Outre Valère Maxime, on repère chez Lhomond des sources grecques, lorsqu'il se livre à l'explication du surnom Cocclès, détail dont le rôle est, à l'évidence, de satisfaire la curiosité des élèves, friands d'anecdotes. Ajoutons que cette addition est linguistiquement autorisée puisque l'ablatif *illo cognomine* illustre une remarque de la grammaire (n° 175). De temps en temps, on reconnaît le texte de Tite-Live mais derrière des modifications importantes, dictées soit par la longueur de l'original soit par l'écart excessif entre la construction latine et la structure française. Par exemple, alors que l'expression livienne *in urbem ex agris demigrant* (« toute la banlieue se transporte à Rome ») n'offre pas d'obstacle syntaxique, la phrase est cependant modifiée (elle l'était déjà chez Heuzet, qui a pu servir de modèle). L'exode est désormais présenté chronologiquement, depuis son point de départ jusqu'à son lieu d'arrivée, conformément à la logique française : *ex agris in urbem demigrant*. Changement de focalisation qui « organise » la déroute.

Comme chez Heuzet, c'est la difficulté linguistique qui amène Lhomond à modifier la phrase *Alia muris, alia Tiberi obiecto tuta videbantur* (« ses remparts d'un côté, de l'autre l'obstacle formé par le Tibre semblaient la mettre en sûreté »). *Alia*, chez Tite-Live, renvoie à *praesidia* de la phrase précédente, un concept militaire bien romain qui n'a pas d'équivalent exact en français (« garnison » n'est qu'un des sens possibles). Lhomond substitue à cette « anaphore » une structure nominale de son cru, *alia urbis pars* (« une partie de la ville ») qui, bien sûr, dénature la forme et le sens du texte, mais qui suffit à faire lire dès le début de la phrase un sujet facilement identifiable au féminin singulier et dont le nom support *pars* permet de visualiser concrètement deux protections naturelles, nécessaires décors de l'exploit. Avec *Alia urbis pars muris, alia Tiberi obiecto tuta videbatur* (« une partie de la ville paraissait défendue par les murs, l'autre partie paraissait défendue par le Tibre situé devant »), tout devient d'emblée plus simple.

Même observation pour *in statione pontis* (« il était chargé de la garde du pont »). Le concept de *statio* est trop complexe pour des élèves de sixième, et la verbalisation que retient Lhomond (*Is pro ponte stetit* « Celui-ci se tint devant le pont ») est à la fois plus satisfaisante pour le déroulement narratif puisqu'elle explicite mieux l'endroit, et d'une structure syntaxique plus conforme au schéma que l'élève a appris comme caractéristique de la phrase latine : sujet à l'initiale, compléments enclavés, verbe en finale.

Les objectifs de Lhomond et ceux d'Heuzet un demi-siècle plus tôt sont donc voisins : il s'agit de faciliter aux élèves la lecture du latin. Mais Lhomond va beaucoup plus loin. Heuzet ne pratique la réécriture du texte source que pour certaines expressions ou certains passages. Des morceaux entiers du texte de Tite-Live trouvent grâce à ses yeux, et sont reproduits dans leur facture d'origine. C'est l'ensemble du texte livien que Lhomond réécrit pour sa part, conformément aux règles de sa grammaire. Certes le *De viris illustribus* présente de ce fait une plus grande unité linguistique. Mais les modifications introduites ne relèvent plus de l'adaptation ; le produit final est maintenant un texte totalement fabriqué, dans une langue qui n'est plus du tout celle de Tite-Live, à laquelle cependant il prétend ainsi former ses élèves (1).

La seule expression livienne qui surnage dans le récit de Lhomond est celle qui, dans le texte authentique, donne le sens de la toute-puissance magique du héros romain : *ipso miraculo audaciae obstupescit hostes*. Mais alors que Tite-Live en fait le pivot de son récit, la situant au centre de l'événement, Lhomond la récupère en conclusion pour en faire un précepte de vertu : *ipsa audacia obstupescit hostes* (« Il étonne les ennemis par son audace même »). Bien plus, il ampute le texte de Tite-Live de ce qui donne un caractère magique à l'exploit, en supprimant le terme *miraculum*, sans doute trop dangereux pour la formation morale et religieuse de l'élève, qui ne doit pas confondre la magie païenne et le miracle chrétien.

On aurait beau jeu d'opposer ici deux auteurs, Tite-Live et Lhomond, deux projets éducatifs, deux œuvres. Que le second ait trahi le premier, c'est une évidence. Mais il aurait sans doute été insensible à cette critique, puisque sa seule préoccupation était de former linguistiquement et moralement des enfants appelés à composer selon le latin de leurs grammaires. Quant à la connaissance de l'histoire romaine, elle était loin d'être sa priorité (2). Les *exempla* que Tite-Live livrait à ses contemporains visaient à rappeler que leur cité, dès la République, avait assis une souveraineté que la décadence qu'ils vivaient pouvait leur faire oublier. Lhomond les a transposés dans une sorte de « catéchisme » de vertus à pratiquer.

(1) Nombreux sont ses contemporains qui arguent au contraire d'une impossibilité à former ceux qui ont été déformés, se réclamant pour cela de Quintilien lui-même.

(2) « Un autre avantage de ce recueil, c'est qu'il prépare les enfants à l'intelligence des auteurs qu'on a coutume de leur mettre entre les mains ; il en est peu où l'on ne trouve quelques endroits qui ont rapport à l'histoire romaine : or, il est impossible de les entendre, si l'on n'a aucune connaissance de cette histoire, *d'ailleurs si intéressante* ». C'est nous qui soulignons.

4. La même scène dans les manuels aujourd'hui

Le *De viris illustribus*, sous sa forme originelle, ou sous une forme remaniée visant à plus de simplification encore, a connu depuis deux siècles un succès scolaire considérable. Maintenu au programme des classes des collèges par les Instructions officielles, il atteste que les perspectives pédagogiques de Lhomond ont conservé toute leur force. Et pourtant, la lecture de ces mêmes Instructions officielles montre que les objectifs de l'enseignement du latin n'ont aujourd'hui plus grand chose à voir avec ceux du XVIII^e siècle. La moralisation de la jeunesse procède aujourd'hui par d'autres voies que par ces « catéchismes » de vertus, la composition latine a disparu, et la finalité principale de l'enseignement des langues anciennes est de former des *lecteurs* de latin. On peut dès lors se demander pourquoi des textes qui ont été adaptés au XVIII^e siècle de textes anciens, des textes qui résument en quelques mots des passages de grandes œuvres antiques, ou qui les recomposent sur le moule des grammaires scolaires en usage, sont aujourd'hui encore préférés aux textes primitifs authentiques où ils ont trouvé leur source. Heuzet et Lhomond se saisissaient de Tite-Live, et en donnaient des versions édulcorées. Nos modernes auteurs de morceaux choisis semblent procéder de la même façon, mais en utilisant Heuzet et Lhomond, qui acquièrent par le fait le statut d'auteurs originaux.

On retrouve, dans les manuels contemporains de quatrième et de troisième, tous les principes de la fabrication institués par Lhomond. Le modèle d'adaptation préconisé par Heuzet a, quant à lui, accédé aux classes supérieures. L'analyse de quelques-uns d'entre eux montre que la tradition initiée par Heuzet et Lhomond est restée vivace.

Le premier texte (1) se présente comme extrait du *De viris illustribus* et peut donc passer pour le texte de Lhomond. Il s'agit en réalité d'une nouvelle réécriture, mais dont les finalités ne diffèrent pas de celles du XVIII^e siècle. On y retrouve la même préoccupation morale, qui se manifeste moins dans la bravoure guerrière du soldat que dans son mépris du danger et de la mort, *periculum mortemque contempsit*. On y retrouve, sinon des emprunts à Lhomond, du moins un mode de fabrication tout aussi calqué sur les règles d'apprentissage grammatical. La progression de l'enseignement grammatical est en effet aisément contrôlable dans le texte. La deuxième phrase du texte, qui est à peu près l'équivalent de la première phrase de Lhomond, présente les

(1) *Salvete !*, par Cousteix et alii, éd. Scodel, 1989, p. 221, cf. Documents annexes, texte n° 4.

mêmes traits de syntaxe (accord de deux noms, régime du nom et du verbe, expression du lieu pour un nom de ville, expression de l'accompagnement), à une exception importante près, la disparition du gérondif et de son complément, qui ne figurent pas au programme des 35 chapitres du même ouvrage. Enfin, c'est le programme grammatical de la première année qui justifie la présence dans le texte de *mittentes* et de *ceteris timentibus*, le dernier chapitre regroupant l'apprentissage du participe présent et de l'ablatif absolu.

Dans le deuxième texte (1), la réécriture du passage de Tite-Live qui expose la résistance romaine à Porsenna est menée entièrement dans le cadre d'une étude de la morphologie et de la syntaxe de l'adjectif de la première classe, rendue possible par l'étude des deux premières déclinaisons qui l'a précédée. C'est en vue de cette nouvelle acquisition que le texte a été recomposé. Dans les quelques lignes consacrées à Coclès, l'élève peut relever six adjectifs de la première classe, cinq en *-us*, un en *-er*, à des cas, des genres et des nombres distincts. On notera, en regard, que, de ces adjectifs, un seul (*clarus*) figure chez Tite-Live, qui l'attribue d'ailleurs non à Coclès mais à ses comparses (*claros*), ignorés ici comme chez Heuzet et Lhomond. Les autres adjectifs induisent le sens du texte plutôt qu'ils ne s'y soumettent. Par exemple, l'adjectif *bono* associé à *gladio* se justifie moins par sa latinité que par l'habitude toute française de certaines métonymies et qui fait de Coclès, un « bon glaive » !

Le troisième texte (2) se présente sous un titre proprement grammatical : « le verbe *eo*, l'attribut du c.o.d., les compléments de lieu ». Plus proche de Tite-Live que les précédents, il offre cependant nombre de réécritures dictées par la progression grammaticale. Ainsi *in urbem ex agris*, expression originale, est régi non par *demigrant* comme dans le texte originel, mais par un *redierunt*, composé de *eo* (la leçon du jour) que l'élève devra savoir au parfait. La dernière phrase débute par un emprunt à Tite-Live, mais elle subit bien vite des transformations dues à l'ignorance par les élèves du verbe passif : *posuit* se substitue à *posita*, ce qui entraîne toutes les conséquences d'un changement de voix. À noter cependant le scrupule des auteurs qui, par souci de reproduire au plus près le texte originel, entrecouperent les phrases en latin d'un bref résumé en français.

(1) *Invitation au latin 4^e*, par Gason-Lambert, éd. Magnard, 1988, p. 64, cf. Documents annexes, texte n° 5.

(2) *Latin 4^e*, par Wuillème-Jean, éd. Hachette, 1988, p. 88, cf. Documents annexes, texte n° 6.

L'histoire d'Horatius Coclès, de Tite-Live à nos jours, est emblématique des avatars qu'ont subis dans toute une littérature scolaire les grands textes de l'Antiquité. L'étude des différentes étapes par lesquelles est passé un seul et même épisode de l'« histoire romaine » permet de mesurer et d'évaluer d'une part les finalités successives qui ont présidé à l'enseignement du latin, et d'autre part le poids, voire la force d'inertie, d'une tradition pédagogique séculaire. Les objectifs de cet enseignement à l'époque de Rollin, d'Heuzet et de Lhomond sont-ils, ou doivent-ils être, encore les nôtres ? La réponse ne peut être que négative : aujourd'hui, il ne s'agit plus d'exercer l'enfant à écrire en latin selon les normes grammaticales reçues, mais de lui permettre de lire un texte que, simultanément, le maître situe dans son contexte historique. Il paraît donc inadéquat de mettre entre les mains des élèves des textes fabriqués, falsifiés, et de risquer ainsi de leur rendre hermétiques les textes authentiques, quand ils les aborderont. Quintilien illustre ce danger en prenant l'image de la nourrice qui, s'adressant au bébé dans un langage déformé, lui inculque des manières de parler dont il devra plus tard se déprendre (1).

La littérature latine, telle qu'elle nous est parvenue, est-elle trop difficile, trop immorale, trop ennuyeuse, pour que les professeurs ne renoncent toujours pas à l'habitude de la réécriture ? C'est la question qui, en fin de compte, est posée par cette étude. Au poids de l'histoire, qu'on vient d'évoquer, elle oppose l'ambition contemporaine de faire appréhender aux élèves la civilisation romaine, et, en conséquence, de leur procurer des textes dans leur expression originale. Une telle position relève-t-elle de l'« optimisme béat » que dénoncent certains (2) ? On laisse le lecteur trancher entre l'expérience séculaire de l'enseignement du latin et les convictions de professeurs qui ont à cœur de faire partager leur amour de l'Antiquité.

Monique BOUQUET
Université Rennes II

(1) *Institutio oratoria*, I, 1, 4.

(2) J. Gaillard, préface à l'édition et traduction du *De viris, Les grands hommes de Rome*, de l'abbé Lhomond, Paris, Babel, 1995, p. 13.

Documents annexes

1. Tite-Live, *Ab urbe condita*, livre, II 9-10
(1)

Cum hostes adessent, pro se quisque in urbem ex agris demigrant ; *urbem ipsam saepiunt praesidiis*. Alia muris, alia *Tiberi obiecto* videbantur tuta : *pons sublicius iter* paene *hostibus dedit*, ni *unus uir fuisset*, *Horatius Cocles* ; id munimentum illo die fortuna urbis Romanae habuit. Qui positus forte in statione pontis cum captum repentino impetu Ianiculum atque inde citatos decurrere hostes uidisset trepidamque turbam suorum arma ordinesque relinquere, reprehensans singulos, obsistens obstansque deum et hominum fidem testabatur neququam deserto praesidio eos fugere ; si transitum [pontem] a tergo reliquissent, iam plus hostium in Palatio Capitolioque quam in Ianiculo fore. Ita que monere, praedicere ut pontem ferro, igni, quacumque ui possint, interrumpant : se impetum hostium, quantum corpore uno posset obsisti, excepturum.

Vadit inde in primum aditum pontis, insignisque inter conspecta cedentium pugna terga obuensis comminus ad ineundum proelium armis, ipso miraculo audaciae *obstupefecit hostes*. Duos tamen cum eo pudor tenuit, Sp. Larcium ac T. Herminium, ambos claros genere factisque. Cum his primam periculi procellam et quod tumultuosissimum pugnae erat parumper sustinuit ; deinde eos quoque ipsos exigua

2. Heuzet, *Selectae e profanis scriptoribus historiae*, 1727
Liber quartus, *De fortitudine*
Caput II, *Bellicae fortitudinis exempla* (2)

1. Numquam periculi fuga committendum est, ut imbelles timidique videamur. Sed fugiendum etiam illud, ne offeramus nos periculis sine causa : quo nihil potest esse stultius. In tranquillo tempestatem adversam optare, dementis est : subvenire autem tempestati quavis ratione, sapientis. (a) Temere in acie versari, et manu cum hoste confligere, immane quoddam et belluarum simile est. Sed cum tempus necessitasque postulat, decertandum manu est, et mors servituti turpitudinique anteponenda. (b)
2. Tarquinii Roma pulsiperfugerunt ad Porsenam Etruscorum regem : qui eorum precibus motus, bellum Romanis intulit, ut ejectos in urbem reduceret.

Cum Etruscorum exercitus adesset, duce Porsena ; Romani ex agris in urbem demigrant, eamque *saepiunt praesidiis*. Aliae urbis partes muris, aliae Tiberi amne obiecto, videbantur tuta. Sed *pons Sublicius iter* hosti dedisset, nisi illo die Roma virum unum, Horatium Coclitum, munimentum habuisset. Hic, ubi hostem e capto Ianiculo decurrere in urbem vidit, socios autem suos, deserto pontis praesidio, fugere ; eos obstans monuit, ut *pontem ferro ignique* interrumpant, dum ipse impetum Etruscorum exciperet.

Vadit inde in primum aditum pontis, armis in hostem obuensis ad praelium ineundum. Cum Horatio Romanos duos *pudor tenuit*, Lartium et Tolumnium, *ambos claros genere factisque*. Cum his *primam periculi et pugnae procellam parumper sustinuit*. Deinde eos *cedere in tutum coegit*.

(1) Nous indiquons en italique les quelques expressions liviennes qui seront retenues par Lhomond, même si elles sont utilisées à des moments différents du récit.

(2) Nous avons reproduit en italique les passages authentiques du récit conservés par Heuzet. Les propos tenus par Horatius Cocles, en italique dans le texte d'Heuzet, sont ici placés entre guillemets.

(a) Cic. De off., I, 82. (b) Cic. De off., I, 81.

parte pontis relicta reuocantibus qui rescindebant cedere in tutum coegit.

Circumferens inde truces minaciter oculos ad proceres Etruscorum nunc singulos prouocare, nunc increpare omnes : seruitia regum superborum, suae libertatis immemores alienam oppugnatum uenire. Cunctati aliquamdiu sunt, dum alius alium, ut proelium incipiant, circumspectant ; pudor deinde commouit aciem, et clamore sublato undique in unum hostem tela coniciunt. Quae cum in obiecto cuncta scuto haesissent, neque ille minus obstinatus ingenti pontem obtineret gradu, iam impetu conabantur detrudere uirum, cum simul fragor rupti pontis, simul clamor Romanorum, alacritate perfecti operis sublatus, pauore subito impetum sustinuit .

Tum Cocles « Tiberine pater » inquit, « te sancte precor, haec arma et hunc militem propitio flumine accipias ». Ita sic armatus in Tiberim desiluit multisque superincidentibus telis incolumis ad suos tranauit , rem ausus plus famae habituram ad posteros quam fidei.

Grata erga tantam uirtutem ciuitas fuit ; statua in comitio posita ; agri quantum uno die circumarauit, datum. Priuata quoque inter publicos honores studia eminebant ; nam in magna inopia pro domesticis copiis unusquisque ei aliquid, fraudans se ipse uictu suo, contulit.

Circumferens inde truces minaciter oculos ad proceres Etruscorum, nunc singulos prouocabat, nunc increpabat omnes « seruos regum superborum » vocans, « qui suae libertatis immemores, alienam oppugnatum uenirent ». Cunctati aliquamdiu illi sunt, deinde pudor commouit eorum aciem, et clamore sublato undique in unum Horatium tela coniecere.

Quae cum in obiecto cuncta scuto haesissent, neque ille minus obstinatus pontis aditum obstrueret ; uirum impetu facto parabant detrudere, cum simul fragor rupti pontis, simul clamor Romanorum sublatus eorum impetum sustinuit.

Tum Cocles : « Tiberine pater », inquit, « te, sancte, precor, haec arma et hunc militem propitio flumine accipias. » Inde armatus in Tiberim desiluit : multisque superincidentibus telis incolumis ad suos tranauit, rem ausus plus famae habituram ad posteros quam fidei.

Grata erga tantam uirtutem ciuitas fuit : statua in comitio posita ; tantum agri quantum uno die arare potuit, datum . Priuata quoque inter publicos honores studia eminebant : nam in magna annonae inopia quisque pro domesticis copiis aliquid ei contulit, fraudans se ipse uictu suo. (c)

- 3.- Lhomond, *De viris illustribus*. 1779
 4.- Cousteix et alii, *Salvete !*, 1989
 5.- Gason- Lambert, *Invitation au latin* 4e, 1988
 6.- Wuillème- Jean, *Latin* 4e, 1988

Postquam Roma regem Tarquiniū expulerunt, Romani mox arma sumere et rempublicam defendere debuerunt.

1- Tarquinius Superbus auxilium necessarium duxit.

Porsenna, rex Etruscorum, ad restituendos Tarquinius cum infesto exercitu Romam venit. Primo impetu Janiculum cepit. Non usquam alias ante tantus terror Romanos invasit : ex agris in urbem demigrant ; urbem ipsam saepiunt praesidiis. Alia urbis pars muris, alia Tiberi objecto tuta videbatur. Pons Sublicius iter hostibus dedit, nisi unus paene vir fuisset Horatius Cocles, illo cognomine quod in alio proelio oculum amiserat. Is pro ponte stetit, et aciem hostium solus sustinuit, donec pons a tergo interrumperetur (1). Ipsa audacia obstupescit hostes : ponte rescisso armatus in Tiberim desiluit, et incolumis ad suos tranavit. Grata erga tantam virtutem civitas fuit ; ei tantum agrī datum est quantum una die circumarari potuisset. Statua quoque in Comitio posita.

Porsenna enim, rex Etruscorum, Tarquiniū Romam reducere statuerat ac cum ingenti exercitu venerat qui primo impetu Janiculum montem ceperat. Ad urbem ipsam hostes accedebant sed Horatius Cocles, vir fortis acerque, aderat. Romani illud cognomen ei dederant quia in acie oculum amiserat. De monte Etrusci tela mittentes magnis clamoribus cucurrerunt et pontem Sublicium, quo Tiberim flumen transire poterant, oppugnaverunt. At, ceteris timentibus, Horatius periculum mortemque contempsit, commilitones pontem delere jussit, interea magna audacia pro ponte stetit, hostium impetum exspectavit, unus pugnavit. Deinde in altum flumen cum armis desiluit atque in moenia rediit. Romani magnum agrum dederunt et statuam in foro posuerunt (2).

Mox Porsenna cum magnis copiis in agro Romano adest et castra in Janiculo ponit. Romani non jam victoriam sperant multi que fugam capiunt. Sed non erat via ad Etruscorum oppidum nisi ponticulus. Tum vir magni animi, Horatius Cocles, solus Porsennae copiis obest, et ante ponticulum bono gladio diu pugnat, dum Romani ponticulum rumpunt. Tandem cum armis ad Romanos natat. Patriae gratia nunquam Horatio deerit, nam laetus populus pulchram clari viri statuam in foro ponit (3).

2- Id a Porsenna, rege Clusii, petiuit.
 3- Qui infesto agmine in Latium venit.
 4- Patres periculum magnum crediderunt, quia civitas Clusium semper valida fuerat.
 5- Ut Porsenna adfuit, Romani in urbem ex agris redierunt.
 6- Flumen et muri tutam undique urbem fecerunt praeter pontem Sublicium, qui Porsennae militibus paene iter dedit.
 7- Sed tum fortuna urbis Romae Horatium Coclem munimentum habuit. Planté à l'entrée du pont tandis que tous fuient, le héros défend à lui seul le passage contre l'ennemi, pendant qu'on coupe le pont derrière lui.
 8- Porsennae milites magnum clamorem faciunt et tela in eum jaciunt.
 9- Sed pons tandem corrui.
 10- Tum vir de ponte desiluit et ad Romanos integer flumen transit.
 11- Grata erga virtutem civitas fuit, et Horatii statuam in comitio posuit (4).

(1) Expression empruntée vraisemblablement à Valère Maxime.

(2) Nous avons souligné les expressions communes au texte de Lhomond. On pourra constater qu'il n'y a plus rien de livien.

(3) Nous avons souligné les adjectifs dont l'apprentissage fonde l'écriture du texte.

(4) Le texte sert de support à l'étude de *eo*, de l'attribut du C.O.D., des compléments de lieu (*quo* ?).